

**Nombre de délégués**

Afférents au Comité Syndical :  
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :  
18 titulaires et 18 suppléants

Présents :  
11 titulaires et 3 suppléants

Excusés/absents :  
7 titulaires  
- dont suppléés : 3  
- dont représentés : 2  
15 suppléants

Votants : 16

**Date de la convocation**  
31 mars 2021

**Numéro de la délibération**  
21-18

**Objet de la Délibération**  
Demande de financement Mission  
Patrimoine 2021

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES

L'an deux mille vingt et un, le huit avril à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle YANNICOPOULOS du Colisée 3 à Nîmes, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du PETR :

**Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole :**

Titulaires : Madame Mary BOURGADE, Madame Aline BRUGUIERE, Monsieur Xavier DOUAIS, Monsieur Bruno FERRIER, Madame Marie-Françoise MAQUART, Monsieur Rémi NICOLAS.

Suppléante : Madame Laurence GARDET.

**Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence :**

Titulaire : Monsieur Jean-Marie FOURNIER, Madame Myriam NESTI, Monsieur Thierry PESENTI, Madame Claudine SEGERS et Monsieur Max SOULIER.

Suppléantes : Madame Hélène DEYDIER et Madame Lucie ROUSSEL.

**Avaient donné pouvoir :**

Monsieur Gaël DUPRET à Monsieur Rémi NICOLAS

Monsieur Gilles DUMAS à Madame Myriam NESTI

Vu la convention cadre 2019-2021 « Pour la connaissance du Patrimoine » signée avec la Région Occitanie ;

Vu les conventions financières annuelles signées avec la Région Occitanie précisant notamment les attentes de la Région en termes d'études ;

Considérant que pour cette phase 2 de la mission Patrimoine, dont les délais de réalisation prévisionnels sont du 01/01/2021 au 31/12/2021, le PETR Garrigues et Costières de Nîmes prévoit le plan de financement suivant :

DEPENSES		RESSOURCES		
Équipement, Matériel	724,17 €	LEADER	14 307,45 €	33 %
Études, Conseils, Prestations	268,00 €	REGION Occitanie	20 000,00 €	47 %
Ingénierie, Frais de personnel	35 161,58 €			
Frais de mission, coût indirects	€6 375,74 €	Autofinancement PETR	8 576,86 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>42 884,31 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>42 884,31 €</b>	<b>100%</b>

**République Française**

Département du Gard

**Nombre de délégués**

Afférents au Comité Syndical :  
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :  
18 titulaires et 18 suppléants

Présents :  
11 titulaires et 3 suppléants

Excusés/absents :  
7 titulaires  
- dont suppléés : 3  
- dont représentés : 2  
15 suppléants

Votants : 16

**Date de la convocation**

31 mars 2021

**Numéro de la délibération**

21-18

**Objet de la Délibération**

Demande de financement Mission  
Patrimoine 2021

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

Le  
Et publication ou notification

Le

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De valider le plan de financement prévisionnel du projet Inventaire du Patrimoine 2021 (Phase 2) ;
- D'autoriser le Président à ajuster l'autofinancement en cas de variation mineure du montant des dépenses, et/ou en l'absence de subvention d'un ou plusieurs partenaires mentionnés dans le plan de financement précité ;
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs identifiés ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Résultat du vote : POUR : 16    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations  
du PETR Garrigues et Costières de Nîmes

Le Président

Rémi NICOLAS

